

Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique, le Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg, le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et le Gouvernement fédéral de la République fédérale de Yougoslavie relatif à la reprise et la réadmission des personnes qui ne remplissent pas ou ne remplissent plus les conditions d'entrée ou de séjour sur le territoire de l'autre Etat contractant, et son Protocole d'application, signés à Belgrade le 19 juillet 2002.

Liste des Etats signataires

1. Belgique
2. Luxembourg
3. Pays-Bas
4. Serbie et Monténégro

Liste des notifications

Etats	Date du dépôt des notifications (art.17§2)	Entrée en vigueur (art.17 §2)
LUXEMBOURG	17 février 2003	29 mai 2004
SERBIE ET MONTENEGRO	1 ^{er} avril 2003	29 mai 2004
PAYS-BAS (Antilles néerlandaises sans Aruba)	11 avril 2003	29 mai 2004
BELGIQUE	29 avril 2004	29 mai 2004

